

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° DNCMP/23.1/T/2017 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU PONT NYABISARE**

(AANO)

Date de publication : 04/07/2017

Date d'ouverture des offres : 04/08/2017

1. Objet

La commune de Burambi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des **travaux** de construction du pont NYABISARE.

2. Financement du marché

La commune a obtenu de la part du Gouvernement à travers le « FONIC » le financement pour la réalisation des projets communaux. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché des travaux de construction **de construction du pont NYABISARE**

3. Spécification du marché

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués **d'un seul lot**

4. Délai d'exécution

Le soumissionnaire retenu devra achever les travaux dans un délai de cinq (5) **mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

- 6.1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au siège de la commune Burambi de la Province RUMONGE à partir du 04/07/2017; au bureau du secrétariat de la commune, pendant les heures de service, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cent mille francs burundais (100 000 FBU) dont la moitié est à verser au Compte N° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB)**

2

et l'autre moitié au compte N° 7 ouvert à la COOPEC Burambi au nom de la Commune Burambi. L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre, les quittances de paiement sont intitulées « Achat DAO N° / 234. /T /2017.

6.2. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, Commune Burambi, Tél : 69 966 914 ; 79 599 146, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

7. Dépôt et ouverture des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 04/08/2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une **garantie d'offre** d'un montant de **cinq millions de Francs Burundais (5.000.000 FBU)**. Cette garantie sera sous forme de caution bancaire. Le chèque certifié ne sera pas accepté.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, le 04/08/2017 à 10 heures dans la salle des réunions de la Commune Burambi.

8. Réunion d'information et/ou visite du site

La visite guidée sera organisée le 18/07/2017. Le lieu de rencontre est fixé au chef lieu de la commune Burambi à 9 heures. Les frais liés à la visite sont à la charge du soumissionnaire.

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **cinq millions de francs Burundais (5.000.000 FBU)**
Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

10. Validité des offres

Les offres resteront valides pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des offres.

Fait à Burambi, le 30/06/2017

**L'Administrateur communal et la Personne
Responsable des Marchés Publics**

Adelaïde NDUWIMANA



(Handwritten mark)